VINGT-HUITIEME rapport annuel des Directeurs aux Actionnaires de La Caisse d'Economie de Notre-Dame de Quebec depuis l'octroi de sa charte sous l'acte federal, Vict. 34, chap. 7, et le cinquante-deuxieme depuis sa fondation.

MESSIEURS,

Vos Directeurs sont heureux de vous rencontrer pour vous présenter leur rapport des opérations de La Caisse d'Economie de Notre-Dame de Québec pour l'année terminée le 31 Mai dernier.

Durant l'année, 2863 comptes ont été ouverts et 700 ont été clos, la balance due aux déposants est de \$5,819,410.40, soit \$243,098.84 de plus que l'an dernier.

La Caisse a placé facilement tous ses fonds durant l'année et ce à des taux d'intérêt satisfaisants.

Après avoir règlé les intérêts dus aux déposants ainsi que les dépenses de l'année, déclaré deux dividendes et un bonus aux actionnaires, il reste un surplus de \$35,490.54 qui a été porté au crédit du compte de Profits et Pertes; \$75,000 ont été transportées du compte de Profits et Pertes au Fonds de Réserve, portant ce compte à \$200,000., et laissant \$10,889.79 au crédit de Profits et Pertes.

Durant l'année notre Inspecteur a régulièrement visité les divers bureaux de la Caisse, et ses rapports ont toujours été satisfaisants.

Le huit du courant les valeurs de la Caisse ont été examinées et vérifiées par les Auditeurs en présence du Président, du Vice-Président et du Secrétaire-Trésorier et le tout a été trouvé parfaitement exact.